

REPONSE A L'APPEL A

PROJET FISAC

Opération Collective en Milieu Rural

Présentation du programme d'actions



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS DE SALINS

HRU

Habitat Rural Urbain

DÉVELOPPEMENT - CONSEILS



Rappelons que les objectifs fixés pour cette étude étaient à la fois de faire la synthèse de l'ensemble des données déjà existantes sur le territoire, de compléter les informations manquantes par des enquêtes auprès des professionnels, des ménages ainsi que des partenaires et de définir un programme d'actions permettant de préserver et développer le tissu commercial et artisanal tout en participant au renforcement de l'attractivité du territoire.

L'étude s'est déroulée en 4 grandes phases principales à savoir :

- Un **cadrage général du territoire** par le biais du traitement des données statistiques classiques (démographie, économie ...) mais également par la synthèse des nombreuses études déjà réalisées sur le territoire
- Une **analyse qualitative des attentes et besoins** des consommateurs au travers différentes composantes (ménages, professionnels, élus, partenaires) par le biais du traitement des enquêtes réalisées et d'entretiens semi directifs.
- La **réalisation d'un document diagnostic / enjeux** permettant l'analyse et la proposition d'axes d'intervention au regard des résultats constatés et prévisibles.
- La **proposition d'un programme d'actions** en faveur du tissu commercial, artisanal et de services, mobilisant principalement les ressources de la communauté de communes du Pays de Salins en complément des ressources escomptées du FISAC.

Ce programme est présenté sur la base de la synthèse des différents enjeux issus de l'étude ainsi que des contacts initiés à partir de décembre 2015 avec les principaux partenaires.

La durée prévisionnelle de la phase opérationnelle a été envisagée par le maître d'ouvrage sur une base de 18 mois. Compte tenu de la forme « appel à projet » de la demande de participation FISAC et des incertitudes quant au positionnement définitif de l'opération collective en milieu rural (OCMR), **il a été acté le principe d'un déroulement opérationnel qui s'échelonne potentiellement entre juillet 2016 (date imaginée de régularisation de la convention de partenariat financier) et la fin de l'année 2017.**

Le périmètre d'intervention est celui de la communauté de communes du Pays de Salins.

PERIMETRE D'INTERVENTION PROPOSE



PROGRAMME D'ACTION PROPOSE :

ENJEU N°1 : Adapter l'appareil commercial et artisanal

Action N°1 : diagnostic préalable à l'investissement des professionnels

Action N°2 : Aide à la modernisation et à la rénovation des locaux et de l'appareil de production

Action N°3 : Mise aux normes d'accessibilité des locaux professionnels

Action N°4 : Mise en œuvre de la charte qualité artisanale

Action N°5 : Utilisation des TIC pour le développement de la TPE

Action N°6 : Amélioration de la compétitivité et de la stratégie des entreprises artisanales

Action N°7 : Appropriation du numérique par les entreprises artisanales

Action N°8 : SCORE : suivi et communication des résultats des « enquêtes satisfaction »

ENJEU N°2 : Faciliter les conditions d'accès et de circulation et l'attractivité des espaces commerciaux

Action N°9 : Requalification urbaine et aménagement de parkings

ENJEU N°3 : Fidéliser la clientèle et capter de nouveaux consommateurs potentiels

Action N°10 : Mobiliser les professionnels au travers l'UCAS dans les domaines de la communication et des animations commerciales

Action N°11 : Traitement de la signalétique économique à l'échelle de la communauté de communes

Action N°12 : Réflexion et création d'un « cercle numérique » du PAYS DE SALINS

ENJEU N°4 : Animer le territoire et la cohérence territoriale

Action N° 13 : Animer et gérer le programme de l'opération collective en milieu rural

Action N° 14 : Mettre en place un office du commerce et de l'artisanat intercommunal

Action N° 15 : Evaluer le programme de l'opération collective en milieu rural

Constats
Objectifs

Pour aider les entreprises à se moderniser, une subvention à la rénovation du point de vente et à la modernisation de l'outil de production peut être incitative et apporter des valeurs ajoutées au programme initial envisagé par les professionnels dès lors que les taux servis peuvent s'approcher ou dépasser 30% de subvention.

Aussi et avant de la solliciter, le chef d'entreprise **doit faire le point sur la situation financière et commerciale de son entreprise pour dégager des priorités, évaluer ses possibilités d'investissement et limiter ainsi les risques d'erreurs en terme d'investissement ou de financement.** Le pré-diagnostic doit également être une occasion pour les chambres consulaires de faire un point réglementaire complet sur l'entreprise au regard notamment des conditions **d'accessibilités des locaux commerciaux.**

Enfin le diagnostic préalable doit servir de base de présentation au comité d'attribution des subventions afin de permettre aux financeurs de se positionner sur les différentes demandes.

Les axes principaux suivants seraient développés au titre des pré-diagnostic :

- **Accentuer la sensibilisation et développer la communication** auprès des professionnels afin qu'ils perçoivent le pré-diagnostic comme un outil d'aide à la décision et communiquer en amont sur le pré-diagnostic autant que sur la modernisation.
- **Valider les projets d'investissement** du chef d'entreprise tout en lui apportant d'autres pistes d'améliorations éventuelles.
- **Veiller à la cohérence** entre les préconisations faites lors du pré-diagnostic, les devis présentés au comité d'attribution et les factures après travaux.

Soumettre en amont aux membres du comité d'attribution (notamment les financeurs) une fiche de synthèse du pré diagnostic. Cette fiche synthèse sera validée en comité de pilotage après l'accord du FISAC et sera intégrée au règlement intérieur de l'OCMR.

Compte tenu des incertitudes liées aux différents financements (quant à la date de positionnement du FISAC suite à la réponse à l'appel à projet, quant aux financements effectivement obtenus au titre du FISAC suite à l'instruction du dossier, quant à la participation d'autres financeurs suites aux modifications de compétences liées notamment à la Loi Notre,...) **un message de prudence a été proposé vis-à-vis des professionnels** avec un positionnement au départ de type « réponse à la demande » plus que sensibilisation et information.

28 professionnels de la communauté de communes ont manifesté le souhait de réaliser des travaux dans un proche avenir (2016 dans leur grande majorité) dont près des ¾ sont localisés à SALINS LES BAINS. (Etat actualisé dans document annexe)

Cibles	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de services du périmètre opérationnel de l'OCMR à savoir la communauté de communes du PAYS DE SALINS. <p>Pour prétendre au bénéfice du diagnostic préalable à l'investissement, l'entreprise devra être potentiellement éligible aux financements de l'OCMR.</p>
Moyens / outils	<p>Diagnosics élaborés par les organismes consulaires concernés et réalisés à la suite d'une visite en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ils prennent forme d'un compte rendu écrit remis au chef d'entreprise et à l'animateur de l'opération, ils donnent également lieu à des recommandations et préconisations. <p>Une approche spécifique sera réalisée pour aborder la question de l'accessibilité des locaux professionnels concernés.</p> <p>Une trame de diagnostic sera proposée par les chambres consulaires, adaptée aux spécificités de leur public et pourra figurer dans le règlement intérieur à mettre en place au moment de la négociation de la convention de partenariat.</p>

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : Compte tenu des incertitudes liées aux financements escomptés, à la réalisation déjà effective de travaux par certains professionnels avant l'accusé de réception de dossier complet, l'objectif retenu est de 20 à 25 diagnostics sur la base d'un coût unitaire d'intervention des chambres estimé à 720 € (HT pour la CCI et net de taxe pour la CMAR) correspondant à 1,5 jours en temps passé.

Plan de financement base 25 diagnostics soit 18 000 € HT

	Taux de participation	Participation globale
CC PAYS DE SALINS	30%	5 400 €
Professionnels	20%	3 600 €
Chambres consulaires (temps agent)	20%	3 600 €
FISAC	30%	5 400 €
TOTAL	100%	18 000 €

OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Nombre de diagnostics réalisés
 Nombre d'entreprises réalisant effectivement des travaux
 Suivi des préconisations du diagnostic
 Satisfaction des bénéficiaires par rapport au contenu du diagnostic

Fonctionnement

Investissement

<p>Constats Objectifs</p>	<p>Le recensement effectué par la communauté de communes du Pays de Salins, durant l'été 2015, a permis de mettre en avant un volontariat des professionnels à réaliser des investissements correspondant à près d'une trentaine de projets.</p> <p>Ces investissements sont un levier potentiel de développement de l'activité qui doivent en effet permettre une diversification des activités et produits proposés afin de conforter la clientèle existante et d'en attirer une nouvelle.</p> <p>La pratique de plusieurs opérations FISAC sur le territoire a déjà permis de sensibiliser les entreprises locales à ce type de démarche et l'on peut imaginer qu'elles sauront se saisir d'une telle offre d'accompagnement.</p> <p>Le coût moyen des investissements envisagés est de 20 000 € HT</p>
<p>Cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de services sédentaires. • L'ensemble des professionnels non sédentaires.
<p>Moyens / outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide aux travaux de mises aux normes des locaux et à l'amélioration globale de leur confort • Renforcer l'attractivité des locaux par la mise en place de moyens incitatifs pour la modernisation de l'aspect extérieur des vitrines (enseignes, devantures...) • Renforcer la compétitivité des entreprises par la modernisation de l'outil de production

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : il dépendra du niveau de financement réellement obtenu (accord FISAC, positionnement d'autres partenaires type Conseil Régional en cours d'opération) et de l'importance de l'information et de la sensibilisation, mais on peut tabler sur un objectif de 20 à 25 professionnels sur 18 mois soit environ 500 000 € HT de travaux sur la base envisagée de 20 000 € HT de travaux par projet.

Sur cette somme, les travaux hors accessibilité (fiche action 3) sont estimés à 400 000 € HT.

Suite à l'accord du FISAC, un projet de règlement intérieur de l'opération devra être proposé afin de permettre la validation des interventions des différents financeurs (travaux éligibles, modalités de

dépôt des dossiers, composition du comité de pilotage, taux de subvention, règles de cumuls, entreprises éligibles,...).

Le règlement intérieur des précédentes actions FISAC pourra servir de base de travail afin de ne pas créer trop de distorsion dans le traitement des professionnels du territoire.

	Taux de participation	Participation globale
CC PAYS DE SALINS	20%	80 000 €
FISAC	20%	80 000 €
Professionnels	Reste à charge	240 000 €
Autres partenaires financiers	à définir	
TOTAL ACTION	100%	400 000 €

OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Nombre de dossiers réalisés et traités et impact à 18 mois de la mise en œuvre de l'équipement (évolution, chiffre d'affaires, évolution des effectifs,...)

Suivi des recommandations par rapport aux actions engagées par l'entreprise.

Réalisation d'une enquête auprès de chaque professionnel bénéficiaire.

Enquêtes auprès des clients fréquentant le point de vente.

Fonctionnement

Investissement

Constats Objectifs	<p>Certaines contraintes réglementaires peuvent hypothéquer la réalisation des projets et la pérennité des entreprises.</p> <p>Par ailleurs l'accessibilité des locaux doit être une volonté affichée dans un territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillant potentiellement une population vieillissante - Ville Thermale - Ville accueillant un Centre de Rééducation fonctionnelle <p>A ce stade et sur la trentaine de projets recensés, 25% des professionnels ont émis le souhait de réaliser des travaux d'accessibilité de leurs locaux.</p>
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de services sédentaires. • L'ensemble des professionnels non sédentaires.
Moyens / outils	<ul style="list-style-type: none"> • Aide renforcée aux travaux d'accessibilité des locaux professionnels en lien notamment avec les AD'AP déposés. <p>Ces besoins spécifiques devront avoir été validés par le pré diagnostic avant travaux.</p>

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : participation spécifique aux travaux d'accessibilité sur une base de 10% supplémentaires portant ainsi la subvention sur ces postes de travaux à 30% communauté de communes et FISAC

Sur les 500 000 € HT de travaux, on estime que 20% pourraient concerner des travaux d'accessibilité soit 100 000 € HT

	Taux de participation	Participation spécifique
CC PAYS DE SALINS	30 % sur travaux spécifiques	30 000 €
FISAC	30 % sur travaux spécifiques	30 000 €
Professionnels	Reste à charge	40 000 €
Autres partenaires financiers	A définir	
TOTAL	100 %	100 000 €

OUTILS D'EVALUATION DE L'ACTION

Idem fiche ACTION 2

**ENJEU N°1 ADAPTER L'APPAREIL COMMERCIAL ET ARTISANAL /
 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS
 PRATIQUES PROFESSIONNELLES (CCIJ ET CMAR)**

Fonctionnement

Investissement

<p>Constats Objectifs</p>	<p>Aujourd'hui, le contexte commercial, artisanal et de service du territoire apparait en demi teinte.</p> <p>L'accompagnement des professionnels par les chambres consulaires apparait comme une opportunité à valoriser dans le cadre d'une opération collective.</p> <p>Les rencontres entre les professionnels et porteurs de projets et l'animateur de l'OCMR sont souvent des opportunités pour sensibiliser et informer les professionnels des possibilités et de la boite à outil proposée par les chambres consulaires.</p> <p>Certaines thématiques comme la transmission d'entreprise (1/3 des répondants souhaitent transmettre leur entreprise, 2/3 n'ont pas de repreneur connu, transmission dans 50% des cas dans un délai de 1 à 5 ans) mais également la sensibilisation au numérique (internet ne représente que 5% du chiffres d'affaires des répondants, de plus 20% des professionnels n'ayant pas de site envisagent d'en créer un) doivent être traités dans le cadre de l'OCMR.</p> <p>Si certaines actions sont déjà financées dans le cadre d'autres dispositifs en faveur des chambres consulaires, d'autres pourraient faire l'objet d'une participation du FISAC.</p>
<p>Cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels envisageant de transmettre ou cesser leur activité. • Les professionnels souhaitant s'installer sur le territoire. • L'ensemble des professionnels exprimant un besoin ou sensibilisés à l'accompagnement.
<p>Moyens / outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des professionnels souhaitant transmettre et/ou reprendre une activité existante. • Formations aux professionnels reprenant une activité. • Aide aux professionnels reprenant un local commercial vacant. • Mobilisation des chambres consulaires dans le cadre de leur offre de services valorisée pendant la durée de l'OCMR : <p>Charte qualité artisanale Utilisation des TIC Amélioration de la compétitivité et de la stratégie des entreprises Appropriation du numérique par les entreprises</p> <p>Les fiches présentées ci-après correspondent aux actions ou du FISAC est sollicité.</p>

<p>Constats Objectifs</p>	<p>L'amélioration de la qualité permet à l'entreprise de travailler dans de meilleures conditions : confiance renforcée de la part de ses clients, gains financiers (fidélisation de la clientèle, augmentation du C.A et des bénéfices..), gains humains (clarification des rôles, motivation du personnel...). C'est dans ce cadre que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagne les entreprises dans une approche d'amélioration continue et de promotion de leurs métiers. La Charte Qualité est une démarche de progrès spécifiquement adaptée à l'entreprise artisanale. Elle encourage les artisans à s'améliorer et les engage à toujours mieux satisfaire leur clientèle.</p> <p>Mise en place d'une démarche de progrès adaptée à toutes les entreprises artisanales avec 3 niveaux d'entrée possible pour l'entreprise, Faire bénéficier l'entreprise d'un regard extérieur grâce à l'audit réalisé, Permettre à l'entreprise d'obtenir des conseils personnalisés et la mise en place de solutions adéquates pour optimiser son organisation, renforcer sa rentabilité et améliorer ses performances en vue de la satisfaction client.</p>
<p>Cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les entreprises au registre du commerce et des métiers implantées dans le périmètre opérationnel de la communauté de communes du PAYS DE SALINS.
<p>Moyens / outils</p>	<p>Afin que chaque entreprise artisanale, quel que soit son niveau d'avancée, puisse prétendre à l'obtention de la charte, 3 niveaux d'exigences sont proposés.</p> <p>Premier niveau : Confiance Ce niveau évalue l'accueil client, la réglementation, hygiène et sécurité et l'organisation de l'entreprise (71 points de contrôle)</p> <p>Deuxième niveau : Performance En plus des critères mentionnés dans le premier niveau, les dimensions Ressources humaines et eco-responsabilité sont audités (316 points de contrôle)</p> <p>Troisième niveau : Excellence Il s'agit de la distinction la plus haute. Tous les critères doivent être remplis et intégrer les trois dimensions du Développement Durable : efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement en adoptant des pratiques exemplaires (448 points de contrôle)</p> <p>Un rapport d'audit est adressé au chef d'entreprise. Il reprend les points forts et point à améliorer ainsi qu'une proposition de plan d'action. Le rapport d'audit évalué et commenté est examiné anonymement par un comité de sélection qualité qui attribue ou non la Charte Qualité à l'entreprise. Le chef d'entreprise sélectionné et engagé dans la démarche reçoit de la CMA l'attestation Charte Qualité et des supports de communication. L'entreprise bénéficie également du référencement sur : www.chartequalité-artisanat-com</p> <p>L'attestation Charte qualité est valable 2 ans à compter de la date d'attribution. A son renouvellement le chef d'entreprise doit solliciter un audit de suivi pour poursuivre son engagement dans la Charte Qualité</p>

- Audit réalisé selon un référentiel défini et adapté au secteur de l'artisanat
- Rapport d'audit recensant les points forts et les piste d'amélioration
- Plan d'action
- Support de communication et vitrophanie
- Site Internet

BUDGET / FINANCEMENT

Coût de la prestation :

Charte qualité niveau confiance : 180 € dont 50 € de vitrophanie
 Charte qualité niveau performance : 310 € dont 50 € de vitrophanie
 Charte qualité niveau excellence : 440 € dont 50 € de vitrophanie

Le budget est élaboré sur la base de la réalisation de 3 chartes qualités niveau confiance, 2 chartes qualités niveau performance et 1 charte qualité niveau excellence :

3 Chartes Qualités confiance x 180€ = 540 €
 2 Chartes Qualités performance x 310 € = 620 €
 1 Charte Qualité excellence x 440 € = 440 €

 TOTAL : 1 600 €

Cout à la charge de l'entreprise : 18 à 44 € selon le niveau d'entrée choisi.

	Taux de participation	Participation globale
FISAC	30 %	480 €
CC PAYS DE SALINS	40 %	640 €
CMAR (temps agent)	20 %	320 €
Professionnels	10 %	160 €
TOTAL	100 %	1 600 €

OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Nombre d'audit réalisés et de chartes qualités obtenue

ENJEU N°1 ADAPTER L'APPAREIL COMMERCIAL ET ARTISANAL / ACTION 5 :
APPROPRIATION ET UTILISATION DES TIC PAR LES
ENTREPRISES (CCI)

Fonctionnement

Investissement

<p>Constats Objectifs</p>	<p>De trop nombreuses TPE sont toujours totalement déconnectées de l'économie numérique alors même que l'économie d'aujourd'hui est fortement concurrentielle. L'intégration des TIC doit leur permettre d'innover dans leur fonctionnement comme dans leur organisation. Elle doivent de la sorte offrir de nouveaux services aux clients, créer de nouveaux produits, réduire leurs coûts et être plus réactives face aux rapides changements de leur environnement commercial, technique et réglementaire.</p> <p>Pour optimiser la compétitivité et mieux comprendre internet et ses usages la CCIJ propose un accompagnement complet des entreprises présenté dans des notices techniques pour mieux cerner les avantages et les inconvénients des innovations majeures en matière de NTIC :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- Comment développer le trafic de son site internet ? -- Vendre en ligne -- Envoyer des emails promotionnels -- Améliorer l'ergonomie d'un site web -- Les mentions légales d'un site Internet...
<p>Cibles</p>	<p>Entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés située sur le périmètre du dispositif</p>
<p>Moyens / outils</p>	<p>LES WEBSCHOOLS DU JURA</p> <p>Un moment d'échanges et de partage sur la communication en ligne, 1 fois par mois le lundi de 18h à 20h à Lons-le-Saunier, Dole et Saint-Claude.</p> <p>Ce sont des ateliers de sensibilisations réguliers pour découvrir et/ou approfondir des usages concrets sur les thèmes du référencement, du e-commerce, des réseaux, etc. Les sujets traités sont sélectionnés pour être toujours au plus proche de vos attentes et de l'actualité numérique.</p> <p>L'objectif serait d'organiser une WEBSCHOOLS sur SALINS LES BAINS.</p> <p>PROJET DE CREATION DE SITE INTERNET</p> <ul style="list-style-type: none"> -- Assistance à l'élaboration d'un cahier des charges -- Préconisations avant de passer à la définition des objectifs du site -- Diffusion auprès des prestataires jurassiens <p>PAGE FACEBOOK ENTREPRISE</p> <p>Optimiser et professionnaliser sa présentation et son contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> -- Audit de votre page Facebook à travers une grille d'évaluation -- Présentation des possibilités pour élargir sa communauté

- Conseil sur l'animation de votre page
- Présentation des outils permettant de mesurer l'influence de votre page

DIAGNOSTIC DE SITE INTERNET OU SITE MARCHAND

Le conseiller TIC vous aidera à appréhender le développement de votre activité grâce aux multiples outils du web et ainsi à booster votre chiffre d'affaires grâce à :

- Une **analyse amont de votre site**, de **vos outils de communication et promotion** (newsletter, emailing, réseaux sociaux etc.) et de votre **positionnement dans les moteurs de recherche**
- Un **entretien en face à face** avec le chef d'entreprise et/ou le responsable du site pour recueillir les informations complémentaires et nécessaires
- Une **synthèse assortie de préconisations d'actions**

BUDGET / FINANCEMENT

Coûts d'interventions :

Projet de création de site web : offert

Page Facebook : 100 € HT par entreprise, base 10 entreprises 1000 € HT

Diagnostic site web ou site marchand : 500 € HT, base 10 entreprises 5000 € HT

Formations spécifiques (internet, réseaux sociaux,...) : 300 € HT, base 10 stagiaires 3000 € HT

	Taux de participation	Participation globale
FISAC	30 %	2 700 €
Professionnels	30%	2 700 €
CC PAYS DE SALINS	40%	3 600 €
TOTAL	100 %	9 000 €

OUTILS D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre d'entreprises sensibilisés

Nombre de projets engagés

Satisfaction des bénéficiaires de la démarche

Constats
Objectifs

Aujourd'hui le contexte de crise économique exacerbe une concurrence déjà vive et oblige les chefs d'entreprises artisanales à s'adapter, se professionnaliser et à améliorer la qualité des produits et services proposés à leurs clients en permanence.

Toutefois la qualification « métiers » des dirigeants d'entreprises artisanales peut parfois amener ses derniers à trop privilégier cette dernière au détriment d'une vision plus stratégique.

Ce manque d'analyse stratégique peut alors s'avérer rédhibitoire lorsque le moment est venu de prendre des décisions qui peuvent impacter l'avenir de l'entreprise (décision pour un investissement important, décision d'embauche, projet innovant mais impactant pour la trésorerie de l'entreprise, pertinence de la mise en place d'outils numériques...).

Ainsi les actions précédentes menées par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, les rencontres avec les chefs d'entreprises artisanales ces dernières années ont-elles fait ressortir les problématiques suivantes :

- Un besoin d'accompagnement des entreprises artisanales au moment des choix stratégiques pour s'engager en connaissance de cause.
- La nécessité de travailler dans 5 domaines identifiés : l'innovation, la qualité, les ressources humaines, l'économie numérique, l'accessibilité

C'est pourquoi, la CMAR Franche –Comté propose t-elle la mise en place d'un dispositif « **Compétitivité et Stratégie** » sur le territoire de la communauté de communes du PAYS DE SALINS.

Ce dispositif s'articule autour de 2 étapes distinctes :

- Un diagnostic personnalisé,
- Un accompagnement individualisé à la mise en œuvre des préconisations et traite de 5 points clés de l'entreprise : innovation, qualité, ressources humaines, économie numérique et accessibilité
- Déterminer si l'entreprise diagnostiquée est à un moment clef de son développement,
- Formaliser un plan de développement stratégique par entreprise,

Accompagner l'entreprise sur une problématique identifiée par la réalisation d'un plan d'action via les services de la CMAR ou via une orientation vers un consultant

Cibles

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les entreprises implantées dans le périmètre opérationnel OCMR, communauté de communes du PAYS DE SALINS.
<p>Moyens / outils</p>	<p><u>Phase de diagnostic :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de connaissance avec le chef d'entreprise et identification des points clefs de l'entreprise (Exemple :Age du chef d'entreprise – point clef réussir la transmission de l'entreprise -; Exemple : projet d'investissement et financement des investissements – points clefs : vérifier l'équilibre financier et recherche d'éligibilité de l'entreprises aux dispositifs d'aide à l'investissement et de retour sur investissement- Exemple : présence de salariés et pyramide des âges, besoins en main d'œuvre ou d'apprentis – points clefs liés aux ressources humaines et GPEC, lien avec les CFA;- Exemple locaux commerciaux recevant du public – point clef : la mise en accessibilité du local- Exemple; maintien ou développement de l'activité nécessitant la mise en place de NTIC, nouveaux process ou produits/services – points clefs : plan d'économie numérique et problématiques financières et juridiques liées à l' innovation- Exemple manque de notoriété, CA et marges insuffisantes- points clefs : mise en place d'outils commerciaux (charte qualité, site Internet, site marchand...). <p>Durée : 2 jours par entreprise incluant le repérage de l'entreprise, la visite sur le site, diagnostic, le rendu et le rapport</p> <p><u>Phase de d'accompagnement :</u> Proposer un plan d'accompagnement personnalisé et formalisé pour traiter les points clefs et gagner en compétitivité Au vu du diagnostic, mise en place d'actions, d'outils ou procédures en :</p> <ul style="list-style-type: none"> Stratégie commerciale, Équilibre financiers majeurs et investissements, Accessibilité, Innovation, Économie numérique Qualité, sécurité, environnement <p>Durée : 2 jours en moyenne par entreprise en fonction du domaine d'intervention</p> <p>OUTILS/METHODE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de l'entreprise, • Analyse de documents internes, • Entretien avec le chef d'entreprise et le cas échéant avec des collaborateurs, • Utilisation du support diagnostic «stratégie et compétitivité » • Plan d'action formalisé • Indicateurs de performances quantitatifs à déterminer avec le chef d'entreprise
<p>BUDGET / FINANCEMENT</p>	

Coût de la prestation :

Diagnostic Compétitivité et Stratégie : 2 jours x 350 €
Accompagnement Compétitivité et stratégie : 2 jours x 350 €

Budget :

Le budget est élaboré sur la base de la réalisation de 10 diagnostics et 10 accompagnements

10 diagnostics x 700 € = 7 000 €

10 accompagnements x 700 € = 7 000 €

TOTAL : 14 000 €

Coût résiduel à la charge pour chef d'entreprise pour un diagnostic et un accompagnement : 70 €

	Taux de participation	Participation globale
FISAC	30 %	4 200 €
CC PAYS DE SALINS	40 %	5 600 €
CMAR (temps agent)	25 %	3 500 €
Professionnels	5 %	700 €
TOTAL	100 %	14 000 €

OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Nombre de diagnostics réalisés
Nombre d'accompagnements réalisés
Satisfaction des bénéficiaires de la démarche

Constats
Objectifs

L'artisanat franc-comtois représente 20.000 entreprises qui emploient néanmoins près de 60 000 actifs. Elles disposent rarement d'un service informatique ou même d'un informaticien, c'est souvent le chef d'entreprise qui en plus de la gestion quotidienne de l'entreprise remplit cette fonction.

Selon une enquête réalisée par le réseau des Chambre de Métiers en Franche-Comté, le taux des entreprises artisanales informatisé est de 98 %, mais beaucoup utilise le même équipement pour un usage professionnel que personnel. Il s'avère que selon cette enquête les entreprises artisanales sous-utilisent l'informatique, les raisons invoquées à cette sous exploitation sont : le manque de temps, le manque de compétence, le manque d'information.

En ce qui concerne la création d'un site internet, on estime à environ 35% d'entreprises artisanales possédant un site internet, dont 5% environ proposent de la vente en ligne. De même pour l'utilisation des réseaux sociaux, ce vecteur de communication est peu utilisé ou sous utilisé par les entreprises artisanales.

Les technologies de l'information et de la communication ont profondément modifié la gestion quotidienne des entreprises, quel que soit leurs tailles et leur secteur d'activité.

Le développement d'applications ou de services issus du grand public, et leur diffusion dans la sphère professionnelle, impactent tous les champs de l'entreprise tout comme il bouleverse les comportements de consommation.

Le développement des technologies numériques est un enjeu majeur pour les artisans, à la condition que soient pris en compte leurs besoins et méthodes spécifiques.

Création et animation de sites Internet, webmarketing, veille technologique et concurrentielle, téléprocédures et dématérialisation, appropriation des médias sociaux, référencement, aspects réglementaires et sécurité, places de marché, gestion commerciale informatisée...

Cependant beaucoup d'études constatent un décalage important entre les équipements et les usages des TIC en fonction de la taille des entreprises. Une enquête de l'observatoire e-Business Watch a dressé un état des lieux des TIC dans les entreprises sur le territoire européen et souligné un décalage persistant entre les PME et les grandes entreprises mais également au sein des TPE, décalage culturel mais aussi structurel.

Les entreprises artisanales ont évolué de façon inégale face au développement de l'économie numérique, certaines se sont déjà bien approprié les outils numériques et leur développement ; d'autres très ancrées dans leur mode de fonction n'ont pas pris le temps de franchir le pas du numérique.

Les contraintes d'un chef d'entreprise artisanale n'ont que peu évolué : manque de temps, manque de compétence en développement informatique et commercial. L'entreprise artisanale a besoin d'être accompagnée et secondée dans le développement numérique.

	<p>Le secteur de l'artisanat a longtemps montré une certaine réticence envers l'introduction des TIC, persuadé que celles-ci effaceraient le caractère artisanal de ses produits. Cependant les TIC, et en particulier le E-Commerce, sont des outils indispensables qui n'ôtent pas sa valeur au produit, mais qui au contraire augmentent sa visibilité. Une autre raison à cette réticence se trouve du côté du manque de formation et d'information des entrepreneurs en termes de nouvelles technologies, associé à la peur générée par cette méconnaissance.</p> <p>Par ailleurs, la crise fait également prendre conscience aux entreprises artisanales de la fragilité du mode économique et de la nécessité d'explorer d'autres axes de commercialisation.</p> <p>Pour toutes ces raisons, il convient d'adapter, et de développer l'accompagnement de ces petites structures dans l'utilisation de l'informatique au quotidien.</p> <p>C'est pourquoi la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Franche-Comté met en place le projet NUMERIC'ARTISANAT qui consiste à favoriser et accompagner l'appropriation du Numérique par les entreprises artisanales de Franche-Comté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostiquer : réaliser un état des lieux de l'usage du numérique par les entreprises • Sensibiliser les entreprises aux usages du numérique • Développer des outils numériques mutualisés et collaboratifs pour permettre aux entreprises artisanales d'améliorer leur compétitivité et productivité. • Accompagner les entreprises artisanales à s'approprier et utiliser les outils numériques
<p>Cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les entreprises implantées dans le périmètre opérationnel OCMR, communautés de communes du PAYS DE SALINS.
<p>Moyens / outils</p>	<p>En amont de l'action, la mise en place d'un programme de conférences thématiques couvrant l'ensemble des problématiques liées à l'usage des TIC serait proposé : informatisation de la TPE, gestion client informatisée, fichier client et communication, gestion de stocks, commerce électronique, échange de données informatique, réseaux sociaux, E-réputation.....</p> <p>La programmation durera tout au long de la durée de l'opération et couvrira l'ensemble du territoire de l'OCMR soit la communauté de communes du PAUS DE SALINS</p> <p>Présentation du programme PROG'ART'TIC développé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Franche Comté.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un intervenant expert sur la thématique programmée - Un ADL pour assurer le bon déroulement de la conférence <p>La seconde phase sera traitée individuellement avec le chef d'entreprise.</p> <p>Phase de diagnostic :</p>

Réalisation d'un diagnostic Numérique et ou E-Commerce adapté à l'entreprise artisanale

Les entreprises sensibilisées lors d'une réunion de sensibilisation, lors de l'entretien d'élaboration du diagnostic préalable et du diagnostic stratégie et compétitivité et souhaitant mettre en place une stratégie de développement numérique feront l'objet d'un entretien plus précis réalisé par un agent de développement économique spécialisé numérique.

Ce diagnostic va permettre d'évaluer avec précision l'usage du numérique dans les entreprises artisanales, analyser le comportement du chef d'entreprise face au numérique, de mesurer l'écart entre l'utilisation et le potentiel de développement de l'entreprise grâce au numérique, **de mettre en place un plan d'actions personnalisé et adapté à la problématique de l'entreprise.**

Les entreprises sensibilisées et souhaitant créer pour leur structure un site internet lié à la vente en ligne feront l'objet d'un entretien plus précis réalisé par un agent de développement économique spécialisé numérique/E Commerce. Ce diagnostic sera accompagné d'une étude de faisabilité du projet Web :

Sensibilisation de l'entreprise au rôle et aux avantages d'un site Internet de vente en ligne

Conseil sur les formalités légales à respecter pour la création d'un site Internet, notamment pour un site de vente en ligne (conditions générales de vente, validation et impression de la commande par le client, montant de la commande HT et TTC...)

Analyse de la stratégie globale et commerciale existante de l'entreprise.

Mise en place d'une organisation et d'une stratégie commerciale adaptée au nouveau site commercial (ex : quels produits afficher, à quels prix, quel mode de règlement, problématique logistique, conditionnement...).

Accompagnement dans le choix et les formalités de dépôt du nom de domaine

Assistance aux formalités liées à la création d'un site Web (déclaration CNIL...)

Aide à la rédaction d'un cahier des charges adapté à la création d'un site internet.

Phase de d'accompagnement :

- **Accompagnement et suivi à la mise en œuvre du plan d'actions issu du diagnostic effectué en phase 1 :**

A l'issue du diagnostic réalisé, chaque entreprise bénéficiaire se verra attribuer un accompagnement personnalisé. Ce suivi permettra de mesurer l'impact du développement numérique dans l'entreprise, de valider la mise en place des préconisations faites dans le cadre du diagnostic et apporter de nouvelles informations sur le développement numérique (évolution très rapide des outils et applications) pour permettre de donner une culture et une habitude de veille numérique aux artisans.

OUTILS/METHODE

	<ul style="list-style-type: none"> • Visites de l'entreprise et réalisation du diagnostic par un agent de développement économique spécialisé numérique • Entretien avec le chef d'entreprise et le cas échéant avec des collaborateurs
	<p>PARTENARIATS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Franche Comté numérique - Conseil régional - Organisations professionnelles

BUDGET / FINANCEMENT

Coût de la prestation :

Conférences thématiques avec experts :	conférence à 300 €
Diagnostic numérique et plan d'action :	1,5 jours x 350 € = 525 €
Accompagnement :	1 jours x 350 € = 350 €

Budget :

Le budget est élaboré sur la base de la réalisation de 5 conférences, 10 diagnostics et 10 accompagnements

5 conférences x 300 € =	1 500 €
10 diagnostics x 525 € =	5 250 €
10 accompagnements x 350 € =	3 500 €

TOTAL : 10 250 €

	Taux de participation	Participation globale
FISAC	30 %	3 075 €
CC PAYS DE SALINS	40 %	4 100 €
CMAR (temps agent)	21 %	2 200 €
Professionnels	9 %	875 €
TOTAL	100 %	10 250 €

OUTILS D'EVALUATION DE L'ACTION

Nombre de conférences réalisées
 Nombre de diagnostics réalisés
 Nombre d'accompagnements réalisés
 Satisfaction du bénéficiaire de la démarche

Enquêtes de Satisfaction

<p>Constats Objectifs</p>	<p>Voulant moderniser l'entreprise, le dirigeant d'entreprise est confronté à la question : quelles actions mettre en place pour répondre aux besoins des clients et comment améliorer leur satisfaction.</p> <p>Adopter l'outil simple de mesure de satisfaction client SCORES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesurer le niveau de satisfaction de la clientèle • Déceler les points d'insatisfaction • Mettre en place des actions d'amélioration • Valoriser la démarche auprès des clients
<p>Cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les entreprises artisanales implantées dans le périmètre opérationnel de la communauté de communes du PAYS DE SALINS.
<p>Moyens / outils</p>	<p>Accessible via la plateforme web www.qualite-artisan.org, SCORES permet de mener une écoute client active.</p> <p>Le chef d'entreprise élabore avec le conseiller Chambre de Métiers l'enquête de satisfaction personnalisée, tant sur les questions que sur le choix de type de réponse (texte ou note)</p> <p>Plusieurs modes de diffusion sont disponibles : papier (présentoir et enveloppes retour fournis), internet : www.qualite-artisan.org, GR Code : saisie via smartphone, envoi par mail</p> <p>Toutes les réponses sont saisies via la plateforme web, avec un accès personnalisé sur la plateforme</p> <p>L'entreprise adhérente dispose de supports de communication (flyers, autocollant et affiches)</p> <p>Une synthèse des résultats est remise tous les ans permettant ainsi d'identifier les pistes d'amélioration</p>

BUDGET / FINANCEMENT

Coût de la prestation :

La prestation comprenant l'élaboration du questionnaire avec le dirigeant, saisie des questionnaires et synthèse annuelle est estimée à 1 jour par entreprise pour un coût de 300€.

Actions proposées à 12 entreprises

Le budget est élaboré sur la base de la réalisation de 12 SCORES

300€ x1 jourx12 entreprises = 3 600€

Coût à la charge de l'entreprise : 60€ net de taxe		
	Taux de participation	Participation globale
FISAC	30%	1 080€
CC PAYS DE SALINS	30%	1 080€
CMAR (temps agent)	20%	720€
Artisans	20%	720€
TOTAL	100%	3 600€

OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Nombre d'entreprises adhérentes
Satisfaction des bénéficiaires de la démarche

<p>Constats Objectifs</p>	<p>L'aménagement et plus généralement l'environnement urbain des centres-bourgs est un élément essentiel de l'attractivité commerciale.</p> <p>L'étude auprès des ménages a permis de montrer un niveau de satisfaction relativement correct au regard de l'environnement urbain de SALINS LES BAINS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aménagements sont jugés comme assez satisfaisants dans 62% des cas (insatisfaisants cependant dans 23% et très satisfaisants dans seulement 7% des situations) - L'accès et le stationnement satisfaisants dans 41% des cas (50% pour les insatisfaits et très insatisfaits) - La circulation piétonne très et assez satisfaisante dans 65% des cas <p>Cependant l'ensemble des constats effectués au travers les différentes démarches et études liées à l'AMI centre bourgs, mais aussi les entretiens semi directifs conduits avec les élus et principaux partenaires montrent que des améliorations semblent toutefois indispensables sur le territoire afin de créer la dynamique attendu et l'inversement de tendance.</p> <p>Le travail réalisé notamment par le cabinet TRANSITEC dans le cadre de l'étude AMI « mobilité » axe des secteurs de traitement prioritaires qui doivent s'intégrer dans l'objectif de redynamisation commerciale du centre bourg.</p> <p>NB : le décret du 15 mai 2015 sur les nouvelles modalités d'intervention du FISAC stipule cependant que : « le financement d'une action par le FISAC est subordonné à la condition qu'elle ne bénéficie pas par ailleurs d'un autre financement de l'Etat</p> <p>Rappelons que les taux maxima de subventions aux collectivités publiques sont de 30% en fonctionnement et 20% en investissement.</p> <p>L'état d'avancement des différentes démarches ne permet pas de solliciter de subvention FISAC sur ces thèmes, les conclusions de l'étude mobilité étant attendues pour ce début d'année et les arbitrages politiques de priorisation à faire.</p>
<p>Cibles</p>	<p>Les projets de la commune de SALINS LES BAINS dans le cadre de l'AMI centre bourg.</p>
<p>Moyens / outils</p>	<p>L'étude TRANSITEC a permis d'aborder différentes thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement général de la circulation - Stationnement public et appréciation entre offre et demande

- Le traitement de certains espaces publics

Traitement et requalification de la Rue de la Liberté et de l'îlot de de la Visitation

Transformation du parking de la Saline / demande UNESCO et création de stationnements de « compensation »

D'autres projets pourraient être conduits en parallèle à l'opération FISAC, ils feront l'objet d'arbitrages notamment suite au rendu de l'étude de mobilité conduite par le cabinet TRANSITEC et donc les principales conclusions seront présentées en février 2016.

Parmi les projets de stationnement de compensation qui pourraient venir rééquilibrer le nombre de places supprimées dans les projets d'aménagement urbains on peut citer : création de places parking **Emile ZOLA, réaménagement de la Place Aubarède.**

Des esquisses pour les 3 parkings Saline, E. Zola et Aubarède seront très prochainement disponibles. Pour cette dernière un équipement de type Halle ou marché protégé pourrait être recherché.

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : néant à ce stade / Pas de FISAC sollicité

	Taux de participation	Participation globale
Etude complémentaire avant travaux		50 000 €
		50 000 €

OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Impacts attendus – critères d'évaluation des résultats :

- Appréciations portées par les habitants, les visiteurs et la clientèle.
- Appréciations portées par les professionnels
- Développement de la fréquentation commerciale.
- Evolution du chiffre d'affaires des commerces en centre-bourg.
- Développement de la fréquentation touristique.

POTENTIELS / ACTION 10 : MOBILISER LES PROFESSIONNELS AU TRAVERS L'UCAS DANS LES DOMAINES DE LA COMMUNICATION ET DES ANIMATIONS COMMERCIALES

Fonctionnement

Investissement

<p>Constats Objectifs</p>	<p>L'UCAS bénéficie aujourd'hui de plus de 50 adhérents y compris des partenaires. Le budget annuel est d'environ 25 000 € avec une cotisation de 300 €.</p> <p>L'étude a permis de mettre en évidence un assez bon jugement des ménages s'étant exprimés sur les animations commerciales sur le territoire avec plus de 50% d'expressions positives et un constat d'amélioration et de dynamisme.</p> <p>Les professionnels sont un peu moins satisfaits mais ils s'expriment favorablement sur le sujet à hauteur de 46% ce qui reste globalement assez positif.</p> <p>Ces domaines sont des domaines clés de l'attractivité et de la compétitivité d'un territoire participant à la construction de son image et il convient de soutenir les initiatives ainsi engagées.</p> <p>Le soutien à la mise en place d'une dynamique commerciale via l'UCAS doit ainsi se poursuivre pour permettre d'améliorer encore l'impact des manifestations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fêtes des mères - 4 Jours de Salins - Communication « soldes » - Braderie d'été - Quinzaine commerciale de novembre <p>Une évolution est souhaitée par l'UCAS pour la faire évoluer et renforcer la présence de la carte de fidélité Salinshoping qui semble bénéficier d'une bonne notoriété et qui regroupe aujourd'hui 18 adhérents.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • L'association des commerçants « UCAS » • L'ensemble des professionnels • La population, les touristes, les curistes, les consommateurs potentiels
<p>Moyens / outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> • poursuite et renforcement des actions de l'UCAS (cf document annexe présentant le budget de ces actions sur 18 mois) • Réflexion sur la création d'outil internet « visite à 360° » pour valoriser les professionnels du territoire (cf devis et présentation en annexe). • Dans le cadre des actions urbaines et des actions du manager commercial la réutilisation des vitrines commerciales vacantes, de manière à renforcer la communication sur le tissu local et freiner le phénomène de « dents creuses » et de « verrues » au cœur de SALINS sera recherchée

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : 55 000 € HT

Pour rappel 55 adhésions sont en moyenne enregistrées ainsi que quelques partenariats

Le budget correspondant aux actions « traditionnelles » présentées ci-dessus s'élève à 40 000 € HT environ sur 18 mois selon **présentation jointe en document annexe**.

Sur les 40 000 € HT, les dépenses se répartissent de la manière suivante :

Achat d'espaces publicitaire presse, impression, diffusion postale : **24 000 € HT**

Achat de lots et budget de fonctionnement : 16 000 € HT (non éligibles FISAC)

Le budget des visites virtuelles à 360° selon **présentation jointe en document annexe** serait d'environ 250 € HT par bénéficiaire sur la base d'un objectif de 50 adhérents **soit 12 500 € HT**.

	Taux de participation	Participation globale
CC PAYS DE SALINS	Base annuelle 4 500 €	6 750€
UCAS	Reste à charge	34 800 €
FISAC	30%	10 950 €
TOTAL	100%	52 500 €

Base éligible FISAC : 36 500 €HT

OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Impacts attendus – critères d'évaluation des résultats :

- Appréciations portées par les habitants, les visiteurs et la clientèle.
- Appréciations portées par les professionnels
- Développement de la fréquentation commerciale.
- Evolution du chiffre d'affaires des commerces en centre-bourg.
- Développement de la fréquentation touristique.

POTENTIELS / ACTION 11 : TRAITEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE ECONOMIQUE A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Fonctionnement
 Investissement

<p>Constats Objectifs</p>	<p>La signalétique concoure pleinement à faciliter l'accès aux différents commerces et services.</p> <p>Après une 1^{ère} tranche de signalétique réalisée en 2005/2006, quelques adaptations ont été conduites qui ne donnent plus aujourd'hui satisfaction par rapport notamment au changement d'image souhaitée à SALINS LES BAINS.</p> <p>Malgré un taux de satisfaction exprimé par les ménages sur la signalétique à hauteur de 62% d'opinions favorables, on constate que les professionnels sont 50% à être assez ou très insatisfaits de la signalétique.</p> <p>L'étude mobilité a par ailleurs dans ses différents constats relevé quelques anomalies et oublis dans la signalétique (parking non signalés et connus des seuls habitués, absence de signalétique pour certains parkings,...).</p> <p>Outre le centre-ville, on constate par ailleurs un souhait de traiter différemment les différents espaces économiques de la communauté de communes à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le centre ville de SALINS LES BAINS - Les zones d'activité et notamment les zones et entrées de zones des Mélincols et de la Faïencerie - Les autres zones d'activités et notamment celles BRACON et MARNOZ.
	<ul style="list-style-type: none"> • La population, • les touristes, • les consommateurs potentiels
<p>Moyens / outils</p>	<p>Une démarche visant à identifier les lieux où la signalétique semble nécessaire et a adapter a été réalisée et des devis et descriptifs techniques sont proposés dans le dossier annexe afin de réaliser une signalétique commerciale et artisanale la plus adéquate aux différentes parties du territoire de la communauté de communes.</p> <p>L'objectif sera d'améliorer le jalonnement et la perception visuelle des commerces au cœur de SALINS afin de faciliter le filtrage sur les flux de transit, les touristes, curistes, et les nouveaux résidents. L'ensemble de la signalétique économique sera repris.</p>

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : le budget correspondant aux actions présentées ci-dessus s'élève à **65 650 € HT**

Soit 7 230 € HT selon devis joint CCP SALINS pour la fourniture et pose d'un RIS pour la ZA Les Mélincols et de 2 totems pour la ZA Les Mélincols et la ZA des Faïenceries.

Et 58 420 € HT selon devis Ville de SALINS pour la reprise de la signalétique économique du centre ville.

	Taux de participation	Participation globale
CC PAYS DE SALINS	Reste à charge partiel	5 784 €
VILLE DE SALINS	Reste à charge partiel	46 736 €
FISAC	20%	13 130 €
TOTAL	100%	65 650 €

OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

Impacts attendus – critères d'évaluation des résultats :

- Appréciations portées par les habitants, les visiteurs et la clientèle.
- Appréciations portées par les professionnels
- Développement de la fréquentation commerciale.
- Evolution du chiffre d'affaires des commerces en centre-bourg.
- Développement de la fréquentation touristique.

Fonctionnement

Investissement

Constats Objectifs	<p>Le numérique représente aujourd’hui un élément incontournable du paysage économique.</p> <p>Les réflexions déjà conduites montrent la volonté de réfléchir de manière renforcée sur ces thématiques et l’idée de création d’un CERCLE NUMERIQUE DU PAYS DE SALINS fait son chemin.</p> <p>Parmi les réflexions engagées on peut noter celles concernant la création d’un site internet marchand coordonné par la collectivité et complémentaire à la visite virtuelle piloté par l’UCAS, mais aussi l’idée d’un site de commandes et de livraisons à domicile.</p> <p>La valorisation de ce travail sur le numérique ne peut s’imaginer sans la communication qui va avec et l’objectif serait ici d’équiper le territoire salinois de plusieurs bornes interactives de communication, de manière à permettre la diffusion de l’information.</p>
Moyens / outils	<ul style="list-style-type: none"> • La population, • les touristes, les curistes • les consommateurs potentiels <p>Equipement de bornes interactives tactiles d’information</p> <p>Un devis et un descriptif technique est proposé dans le dossier annexe</p>

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : le budget correspondant à la fourniture et pose de 2 bornes s’élève à 41 465,00 € HT

	Taux de participation	Participation globale
CC PAYS DE SALINS	80%	33 172 €
FISAC	20%	8 293 €
TOTAL	100%	41 465 €

OUTILS D’EVALUATION DE L’ACTION

- Appréciations portées par les habitants, les visiteurs et la clientèle.
- Développement de la fréquentation commerciale.
- Développement de la fréquentation touristique

ANIMER ET GERER LE PROGRAMME DE L'OPERATION COLLECTIVE
EN MILIEU RURAL

<p>Constats Objectifs</p>	<p>Pour garantir la réussite de l'opération, il est indispensable de mettre en place un suivi et une animation du programme notamment en termes d'information, de communication et d'assistance aux professionnels.</p> <p>L'ambition du programme en lien en outre avec la mise en œuvre du programme d'AMI centre bourg, nécessite de disposer des moyens humains pour conduire cette démarche.</p> <p>La CCPS, forte de son expérience d'animation de plusieurs tranches FISAC mettre à disposition du personnel déjà rodé à la conduite de ces dispositifs.</p>
<p>Cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les collectivités locales • Les partenaires financiers de l'opération • L'ensemble des professionnels • L'association des commerçants • Les chambres consulaires
<p>Moyens / outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer et coordonner les différentes actions mises en place. • Réalisation de groupes de pilotage. • Réalisation de bilans d'activité. • Sensibilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires mobilisables pour la réussite de l'opération. • Montage des dossiers de financements et suivi d'un tableau de bord financier du suivi de l'opération

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : Néant, poste déjà existant à la CCPS. Estimation à 30 000 € pour l'ensemble de l'opération
Pas de FISAC à solliciter

METTRE EN PLACE UN OFFICE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
INTERCOMMUNAL

<p>Constats Objectifs</p>	<p>Les acteurs locaux du commerce, de l'artisanat et des services sont nombreux sur le territoire et le manque de concertation et d'échanges pénalise l'efficacité des actions conduites et leur cohérence.</p> <p>La réflexion engagée à l'échelle des 3 communautés de communes du Pays du Revermont (Salins, Poligny, Arbois) pourrait être une solution envisageable pour la mise en place d'un « manager commercial et artisanal territorial ».</p> <p>Un travail en commun est déjà conduit dans ce sens au sein du Conseil de Développement voir des actions type rencontres interentreprises sont déjà conduites à cette échelle.</p> <p>Cette solution permettrait de mutualiser les coûts et de donner du temps aux différents partenaires et notamment à l'UCAS.</p> <p>Le document annexe à la présente demande précise l'état d'avancement des différentes réflexions sur ce thème.</p> <p>Ainsi on pourrait imaginer que l'animateur commercial soit chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'assurer une veille foncière (en relation avec l'AMI, l'EPF et le traitement des cellules vacantes) et l'accompagnement des porteurs de projet - D'orienter et d'émettre un avis sur les différents projets d'installation, de manière à permettre l'installation des commerces manquants - De participer au projet de réutilisation ciblé vers l'artisanat d'art des cellules vacantes - De s'inscrire en partenariat avec le projet de Relais Services publics - De travailler sur la recherche de porteurs de projets ou de complémentarité d'intervention d'entreprises actuelles sur les activités manquante ((bricolage-quincaillerie, traiteur, épicerie, produits bio,...) - De sensibiliser sur les axes clés identifiés d'accompagnement (transmission, vitrines, horaires,...) - De contribuer à la mise en œuvre des animations commerciales, au développement de la carte Salinshoping, de la visite virtuelle,... <p>Des relations permanentes avec l'animateur FISAC de la CCPS seraient en outre privilégiées pour un maximum d'efficacité des interventions.</p>
<p>Cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les 3 communautés de communes de SALINS, POLIGNY et ARBOIS • Les 3 collectivités de SALINS, POLIGNY et ARBOIS • L'ensemble des professionnels et notamment les porteurs de projet • Les 3 associations de commerçants • Les chambres consulaires
<p>Moyens / outils</p>	

Cet organe au service de l'ensemble des partenaires professionnels et institutionnels serait un outil de dynamisation et de planification commerciale à l'échelle intercommunale.

Il conviendra de valider :

- Les partenaires à associer, les thématiques d'intervention de l'office : animation, communication, promotion, dynamisation, la définition d'un budget annuel avec les moyens à mobiliser tant humains que matériels, les partenariats financiers envisageables

L'office de commerce et de l'artisanat interviendrait sur les domaines potentiels suivants :

- L'orientation en matière de développement commercial,
- l'aide à la création, reprise et transmission d'entreprises,
- la communication et la promotion du commerce du Pays de Salins,
- l'observation commerciale,
- la prospection d'enseignes,
- l'aide à l'implantation immobilière.

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : 50 000 € - pas de FISAC à solliciter – Plan de financement à réaliser en 2017 suite à la mise en place de la nouvelle intercommunalité qui regroupera 3 communautés de communes.

Constats Objectifs	<p>Au terme de chaque opération il est important de dresser un rapport d'évaluation et de bilan permettant de mesurer les effets directs ou indirects de cette opération sur les activités commerciales et artisanales et d'apprécier si elle a apporté les résultats attendus.</p> <p>Par ailleurs et en préalable à l'éventuel réponse à un nouvel appel à projet, il convient de définir les actions susceptibles d'entrer dans le dispositif et de voir l'opportunité d'engager une nouvelle « tranche FISAC ».</p> <p>L'objectif de l'évaluation doit être d'analyser les actions réalisées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires d'aides directes, ◆ Echanges avec le comité de suivi sur le déroulement de l'opération, ◆ Appréciation de l'ensemble des professionnels sur le dispositif, ◆ Entretiens avec le maître d'ouvrage et/ou les maires ◆ Entretiens avec les partenaires techniques et financiers. ◆ Et toute autre action adaptée aux problématiques traitées durant l'animation
Cibles	<p>L'ensemble des professionnels et des partenaires et financeurs de l'opération.</p>
Moyens / outils	<p>Recrutement d'un cabinet spécialisé dans les missions d'évaluation et de définition de programmes FISAC.</p>

BUDGET / FINANCEMENT

Budget global : Le coût estimé de la prestation sur la **base des 2 missions d'évaluation de la tranche réalisée, et de préparation du programme** pour répondre à un second appel à projet serait de l'ordre de 12 à 15 000 € HT sur la base du cahier des charges définitif.

	Taux de participation	Participation globale
CC PAYS DE SALINS	70%	10 500 €
FISAC	30%	4 500 €
TOTAL	100%	15 000 €

SYNTHESE FINANCIERE OCMR FISAC PAYS DE SALINS

FONCTIONNEMENT : en € HT

ACTIONS	Coûts Prévisionnels HT	FISAC accordé		Autres financeurs								Communauté de Communes			
				Ville de Salins les Bains		CCI		CMA		UCAS				Entreprises	
Diagnostic préalable à l'investissement des professionnels (action 1)	18 000 €	4 500 €	25 %			1 800 €	10 %	1 800 €	10 %			3 600 €	20 %	6 300 €	35 %
Charte qualité artisanale (action 4)	1 600 €	480 €	30 %					320 €	20 %			160 €	10 %	640 €	40%
Utiliser les TIC pour le développement de la TPE (action 5)	9 000 €	2 700 €	30 %									2 700 €	30 %	3 600 €	40 %
Améliorer la compétitivité des entreprises artisanales (action 6)	14 000 €	4 200 €	30%					3 500 €	25 %			700 €	5 %	5 600 €	40 %
Appropriation du numérique par les entreprises artisanales (action 7)	10 250 €	3 075 €	30 %					2 200 €	21 %			875 €	9 %	4 100 €	40 %
SCORE : suivi et communication des résultats des enquêtes de satisfaction (action 8)	3 600 €	1 080 €	30%					720 €	20 %			720 €	20 %	1 080 €	30%
Mobiliser les professionnels au travers l'UCAS dans les domaines de la communication et des animations commerciales (action 10)	52 500 €	10 950 €	30 %							34 800 €	Reste à charge			6 750 €	Forfait annuel
Animer et gérer le programme de l'OCMR (action 13)	30 000 €	Pas de FISAC sollicité												30 000 €	100%
Mettre en place un office du commerce et de l'artisanat intercommunal (action 14)	50 000 €	Pas de FISAC sollicité		Financement à définir avec la nouvelle Communauté de Communes qui regroupera 3 Communautés de Communes existantes au 1 janvier 2017											
Evaluer le programme de l'OCMR (action 15)	15 000 €	4 500 €	30 %	-	-									10 500 €	70 %
TOTAL	203 950 €	31 485 €		0 €		1 800 €		8 540 €		34 800 €		8 755 €		68 570 €	

INVESTISSEMENT : en € HT

ACTIONS	Coûts Prévisionnels HT	FISAC accordé		Autres financeurs					
				Ville de Salins Les Bains		Entreprises		Communauté de Communes	
Aide à la modernisation et à la rénovation des locaux professionnels et de l'appareil de production (action 2)	400 000 €	80 000 €	20 %			240 000 €	60 %	80 000 €	20%
Mise aux normes d'accessibilité des locaux professionnels (action 3)	100 000 €	30 000 €	30 %			40 000 €	40 %	30 000 €	30 %
Requalification urbaine et aménagement de parkings (action 9)	50 000 €	Pas de FISAC sollicité		A définir – Travaux prévues sur plusieurs années à partir de 2017 ou 2018 Provision pour études complémentaires pour réaliser ces travaux					
Traitement de la signalétique économique de la communauté de communes (action 11)	65 650 €	13 130 €	20%	46 736 €	71.2 %			5 784 €	8.8%
Réflexion et création d'un cercle numérique du PAYS DE SALINS (bornes interactives) (action 12)	41 465 €	4 146 €	10%					37 319 €	90%
TOTAL	657 115 €	127 276 €		46 736 €		280 000 €		153 103 €	

